



4 Rue des PHARES
76310 Sainte Adresse
☎ 02 35 46 07 68
asapt76310@orange.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2009

Ordre du jour

1 - Compte de gestion du Receveur Municipal : nous votons (*c'est le document comptable du receveur municipal*)

2 - Compte Administratif 2008 : *c'est la traduction du budget que nous avons contesté à cause du refus de participer au Fond de Solidarité Logement : nous nous abstenons*

3 - Affectation du résultat 2008 - Reprise du résultat de l'exercice N-1 : *idem*

4 - Budget supplémentaire 2009 – proposition : *idem*

5 - Opération lire à la plage – convention avec le Conseil Général de la Seine Maritime : *vote pour*

6 - Convention ville de Sainte-Adresse/Association les Ateliers de Sainte-Adresse – modification – proposition : *vote pour*

7 – Régie d'avance pour les manifestations culturelles - Avance complémentaire festival de jazz : *vote pour*

8 - Convention de services partagés avec la CODAH – signature – autorisation : *vote pour*

9 - Ecole Primaire Antoine Lagarde - Accueil des élèves belges de De Panne – subvention exceptionnelle :

Nous demandons pourquoi ce n'est pas le comité de jumelage qui subventionne :

Réponse : c'est plus simple de subventionner directement que de subventionner le comité de jumelage pour qu'ensuite celui subventionne l'école.

vote pour

10 -Demandes de subventions : *votes pour*

a) Inspection des falaises – études et travaux – demande de subvention au titre du fonds Barnier : *une partie de la falaise n'avait pas encore été inspectée*

b) Réfection de la cuisine de l'école maternelle du Manoir – demande de subvention au Conseil Général et au titre de la Dotation Globale d'Équipement 2009

c) Réhabilitation de l'Orangerie – demande de subvention au Conseil Général

d) Travaux de voirie communale – demande de subvention au Conseil Général et au titre de la Dotation Globale d'Équipement 2009

d) Aménagement paysager aux abords de la statue du Roi Albert – demande de subvention au Conseil Général : réaménagement du petit square derrière la statue

Remarque : Le Conseil Général est bienvenu pour assurer les investissements dionysiens , il est dans son rôle , mais ça va mieux en le disant et le faisant savoir.

e) Travaux d'amélioration - sécurité routière – subvention au titre du fonds d'Action Locale : installation de signaux sonores pour les non-voyants aux feux tricolores

11 – Combattants et veuves d'Indochine, d'Afrique du Nord et opérations extérieures en Normandie – proposition d'attribution de subvention : **vote pour**

12 – Amicale du Personnel de la ville de Sainte-Adresse – proposition d'attribution de subvention complémentaire – année 2009 : la subvention votée précédemment (en baisse au vu du nombre d'adhérent) était insuffisante car le nombre d'adhérents a, au contraire, augmenté cette année (pour)

13 – ASSA BUT – proposition d'attribution de subvention - année 2009: dossier rendu tardivement qui n'avait pas été traité au précédent conseil, **vote pour**

Question à huis clos : PLU – orientation d'aménagement

La question de l'opportunité d'un aménagement n'a pas été tranchée.

Questions diverses

Nous avons proposé les 3 questions suivantes

1 -Douches sur la plage

L'équipement est qualifié d'inadapté par les baigneurs ,3 postes de douche : niveau estacade , du rond point des régates , début de la promenade basse du bout du monde.

Les assidus de la plage apprécieraient deux douches supplémentaires , l'une entre la limite Le Havre et l'estacade , la seconde entre le rond point des régates et le début de la promenade basse du bout du monde

Réponse : la demande sera étudiée mais le coût risque d'être important.

2- Installation de défibrillateurs

La sécurité des sportifs et des plongeurs serait confortée par la mise à disposition de deux défibrillateurs. L'un à proximité du Gymnase Tabarly; le second du stade de l'Assa But , qui pourrait pendant la saison estivale , être affecté aux maîtres nageurs.

Réponse : l'achat d'un défibrillateur est envisagée (devis en cours).

3-Propreté de la voirie

Les riverains des rues du fond d'Ignaual constatent des passages peu fréquents de la balayeuse, et une propreté de la voirie qui laisse à désirer .

Réponse : effectivement, à cause d'une panne de la balayeuse et d'absence de personnel, le nettoyage ne s'est pas effectué normalement mais tout devrait rentrer dans l'ordre.

Pour le groupe « Sainte Adresse Pour Tous »

Jean Charles DUFAIT